

Mon village *Pruillé-Le-Chétif*

n°39 - Juillet 2016

© RLG

Qu'elle est belle, notre campagne !



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



- Informations services publics
- Mot du Maire

LA VIE DE LA COMMUNE

- Les finances de la commune
- Les brèves de Mairie
- Les transports urbains
- Le déploiement de la fibre optique
- Le point sur le covoiturage
- L'avancement du projet PLUI
- Le temps éducatif municipal
- L'aménagement sécuritaire
- Le Centre d'Echanges Internationaux
- Informations sur les déchets verts
- Rappel aux propriétaires de chiens
- Les courses cyclistes du 5 juin

LA PAROLE EST AUX PRUILLÉENS

- Pruillé-le-Chétif : Un précieux paysage

LA VIE DE LA COMMUNE

- Les réalisations du 1^{er} semestre 2016
- Pénurie d'assistantes maternelles à Pruillé

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

- Amicale de l'école J.Y. Cousteau
- Solution des mots croisés de la page 24
- Azimut 72
- L'école J.Y. Cousteau
- Sentiers du Bocage Pruilléen
- Générations mouvement
- Familles Rurales
- Tennis Club Pruilléen
- Association Sportive Pruilléenne
- Loisirs Enfance Jeunesse
- Cartable pour le Sénégal
- Comité des fêtes de Pruillé
- Agenda
- Mots croisés
- Hôtel à insectes

Mon village
Pruillé - Le - Chétif

Mairie - route du Mans
72700 - Pruillé-le-Chétif

- Directeur de la publication : Isabelle Leballeur
- Photos : Equipe municipale
- Conception, réalisation : Métany Fourmy
- Impression : Imprimerie de Pontlieue - Le Mans

Informations services publics

Infos Mairie Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h à 17h
- Mardi : 14h à 18h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 14h à 18h
- Vendredi : 13h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

- Tél. : 02 43 47 18 73
- Fax : 02 43 47 22 92

- Courriel : mairie.pruille-le-chetif@wanadoo.fr

Agence postale communale Tél. : 02 43 47 18 66

- Lundi : 15h à 17h
- Mardi : 15h45 à 17h45
- Mercredi : 10h à 12h
- Jeudi : 15h45 à 17h45
- Vendredi : 15h à 17h
- Samedi : 10h à 11h45

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h15 - Le samedi : 11h30

Restaurant scolaire

- **Pruillé-le-Chétif** : Tél. : 02 43 47 12 42

Adresse mail : cantine.pruille@yahoo.fr

- **Saint-Georges-du-Bois** : Tél. : 02 43 47 14 72

Adresse mail : cantine72700@gmail.com

Prévenir au plus tôt et avant 8h45 de l'absence d'un enfant (malade etc.)

- Repas enfant 3,40 €
- Repas adulte 5,50 €

- Repas personne âgée 6,70 €

Accueil périscolaire

Accueil périscolaire municipal

- **Le matin** : tous les jours du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h50

- **Les mercredis** : de 12h00 à 12h30

- **Le soir** : les Lundis Mardis Jeudis de 17h à 18h30

les Vendredis de 16h à 18h30

Tarifs applicables depuis le 1^{er} Septembre 2015.

Facturation en fonction du quotient familial (y compris le mercredi midi) :

- Tranche A : 0.70€ / demi-heure
- Tranche B : 0.85€ / demi-heure

- Tranche C : 1.00€ / demi-heure

Déchets verts

Pruillé-le-chétif : fermeture les samedis et les veilles de jours fériés à 19h00, réouverture les lundis et lundis de jours fériés à 9h00.

Déchetterie

Rouillon - Le Ribay (hors déchets verts)

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2016, de nouveaux horaires d'ouverture :

- **lundi, mardi et mercredi** : 9h à 12h

- **jeudi et vendredi** : 14h à 18h

- **samedi** : 9h00 à 12h et 14h à 18h

Pour y accéder, vous devez apposer sur le parebrise de votre véhicule un autocollant à demander au secrétariat de la mairie.

Assistante sociale

- Mme LEMOINE : Vous pouvez la contacter au secrétariat de la circonscription de la Couronne Mancelle à Allonnes au 02 43 14 33 60.

Démarches administratives

- Le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr permet de remplir un formulaire concernant uniquement une atteinte aux biens (vol, cambriolage, dégradation) et dont l'auteur n'est pas identifié.
- Le site www.intérieur.gouv.fr permet de s'informer sur les démarches à réaliser pour l'obtention, le renouvellement d'une carte nationale d'identité, d'un passeport, etc.

Infos Eglise

La visite de l'église est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie. Pour en obtenir la clé, vous devez la demander au secrétariat de la Mairie.

Le Mot du Maire

Chers Pruilléens et Pruilléennes

Toute l'équipe municipale se mobilise depuis ce début d'année 2016 autour de deux dossiers :

- L'intégration de la commune à Le Mans Métropole (LMM) ;
- La finalisation du projet sécuritaire des routes de Trangé/Rouillon.

Intégration de la commune à Le Mans Métropole

Le calendrier de notre intégration à Le Mans Métropole est fixé au 1^{er} janvier 2017. En amont de cette date, l'ensemble des compétences reprises par LMM sont étudiées au plus près, afin d'assurer une continuité des services dans les meilleures conditions.

A signaler que certaines compétences gérées au préalable par la communauté de communes du bocage Cénomans (CCBC) ne sont pas transférables à LMM et devront être gérées par la commune à savoir l'entretien des chemins, la petite enfance et la jeunesse (Maison de la Petite Enfance, tickets sports, etc.).

Un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) est en cours de création pour gérer la compétence « Petite enfance et enfance jeunesse ».

L'entretien des espaces verts sera exclusivement à la charge de la commune.

Plusieurs rencontres techniques ont été conduites entre les services de LMM, les élus et les secrétaires de chaque commune de la CCBC sur les compétences transférables :

- L'urbanisme (projets en cours/projets futurs), l'aménagement urbain, l'habitat et le logement ;
- le développement économique ;
- La voirie, l'éclairage public ;
- L'assainissement, l'eau, la propreté et la collecte de déchets ;
- Les transports.

Pour chaque thème, l'organigramme et le fonctionnement du service de LMM sont présentés. Ensuite un échange sur les modalités et les caractéristiques de chaque compétence transférable a permis un premier diagnostic. Dans un deuxième temps, depuis mai chaque service de LMM est venu sur notre commune pour évaluer et mesurer concrètement le périmètre de chaque compétence, étudier nos particularités et partager nos propositions.

En parallèle de tous ces aspects techniques, nous travaillons à la fois avec la CCBC et les services financiers de LMM à évaluer au plus juste, le coût des compétences revenant à chaque commune et celles reprises par la métropole.

Cet exercice est essentiel au calcul de la future dotation de compensation (DSC) de LMM à la commune de Pruillé-le-chétif qui viendra équilibrer notre budget afin d'assurer la continuité des services publics de proximité.

Finalisation du projet sécuritaire des routes de Trangé/Rouillon

Le projet d'aménagement a été arrêté lors de la séance du conseil municipal du 18 janvier 2016. L'estimatif des travaux est désormais connu et le marché public a été lancé le 3 juin 2016. Après expiration des délais réglementaires et le choix de l'entreprise, les travaux devraient commencer en septembre 2016.

Nous avons choisi un séquençage des travaux en 3 temps afin de limiter les nuisances sur la longueur du chantier. Les premiers travaux commenceront aux extrémités des routes de Trangé et Rouillon.

Dès juin le SMAEP (Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable de la région mancelle) est intervenu afin de réhabiliter les canalisations d'eau potable très anciennes (+ de 50 ans) placées sous la chaussée. Des séparateurs de voies ont été installés pour quelques semaines afin de tester au préalable, les aménagements. Un cahier est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour recueillir vos remarques et vos observations avant l'implantation définitive.

Sans oublier les activités scolaires et extra-scolaires

L'année scolaire 2015/2016 a été riche en pédagogie avec des activités diversifiées mises en place par l'équipe enseignante, (théâtre, construction d'un hôtel à insectes et des créations artistiques avec une très belle exposition).

Les temps éducatifs municipaux achèvent leur deuxième année avec un bilan très positif, tant par la fréquentation que par la variété et la qualité des activités proposées (activités sportives, ateliers de cuisine et de lecture, jeux de sociétés, activités manuelles, court métrage, intervenants extérieurs sur les risques d'addiction, etc.).

La saison de l'été est là, malgré la pluviométrie excessive de ces dernières semaines. J'espère que le beau temps pointerait rapidement à l'horizon, pour vous accompagner dans tous vos projets ici à Pruillé-le-chétif ou un peu plus loin.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, une belle trêve estivale.

Isabelle LEBALLEUR, Maire



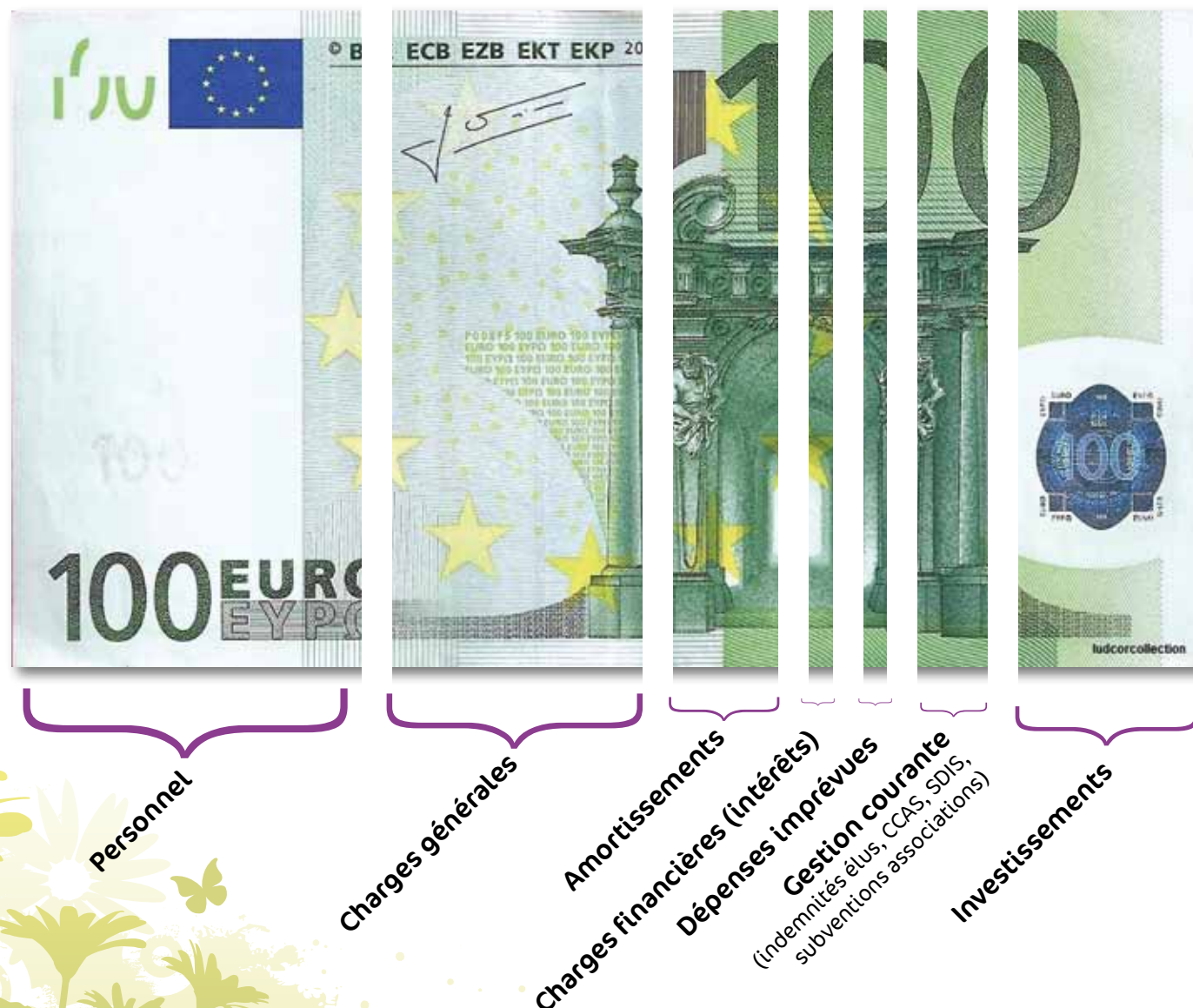
Les finances de la commune

Le budget de fonctionnement 2015

A dégagé un excédent de 330 945€ (dont 81 713€ pour 2015).
En 2016, la section de fonctionnement du budget s'équilibre à 1 031 594.65€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	€	Recette	€
Charges générales	256 800	Remboursement personnel	12 000
Personnel	372 060	Produits des services	67 216
Gestion courante	75 007	Impôts	381 873
Charges financières	19 107	Dotations, subventions	261 217
Amortissements	87 865,41	Autres produits de gestion courante	15 130
Dépenses imprévues	25 000,59	Opération d'ordre	2 000
Autres charges diverses	350		
Virement section investissement	195 404,65	Excédent fonctionnement reporté	292 158,65
Total des dépenses	1 031 594,65	Total des recettes	1 031 594,65

La bonne tenue des principaux postes de dépenses permet donc de virer 195 404.65€ pour réaliser des investissements supplémentaires. Pour résumer, le budget de fonctionnement peut se décomposer ainsi :



Le budget d'investissement 2016

S'équilibre à 1 347 403.44€. Il prend notamment en compte l'opération d'aménagement des routes de Rouillon et de Trangé, budgétée à hauteur de 938 840€. Il concrétise les études effectuées les années précédentes pour réhabiliter ces deux voies.

Cependant, ce grand chantier doit se réaliser en poursuivant les investissements (plus modestes) dans les autres domaines...

Dépenses de fonctionnement	Montant en €
Achat de radar pédagogique et panneau d'information	9 500
Renouvellement des tables de la SAR	10 000
Peinture de l'école	14 500
Achat de vidéoprojecteur et écran de la SAR	5 000
Renouvellement du tracteur-tondeuse	20 000
Enfouissement des réseaux et éclairage public de la route de Saint Georges du Bois	50 000
Travaux de mise en accessibilité des bâtiments conformément à l'agenda d'accessibilité	2 000
Réhabilitation de la toiture des vestiaires du foot	3 500

.... et se projeter dans les futurs équipements et travaux

Restauration de l'église	36 600
Etude de renouvellement d'une chaudière collective	10 000
Extension de l'atelier communal	5 000
Travaux d'amélioration du stade d'Asnillé	26 500

Les recettes attendues pour couvrir une partie des dépenses pour l'aménagement des routes de Rouillon et de Trangé émanent de plusieurs sources :

- **Dotation d'équipement des territoires ruraux (Etat) :** 20% des dépenses
- **Fonds départemental d'aménagements urbains (CD72) :** 20 000€
- **Aide départementale à la voirie communale (CD72) :** 4 500€
- **Fonds de concours de la CCBC :** 44 000€ (pour la voirie hors agglomération)
- **Réserve parlementaire (Mme Tolmont) :** 20 000€
- **LEADER (Europe) :** 50% des cheminements piétons



Un emprunt de 425 000€ est inscrit au budget pour financer la charge restante. Toutefois, cet emprunt sera débloqué en fonction du cout réel des travaux ainsi que du transfert d'une partie du projet à Le Mans Métropole à compter du 1^{er} janvier 2017 (voirie et éclairage public).

Par ailleurs, la commune de **Pruillé-le-Chétif poursuit son aide aux associations** malgré la baisse de certaines dotations :

Associations	€
Association sportive pruilleenne	1 170
Tennis club pruilleen	690
Comité des fêtes	785
Familles rurales	980
Génération mouvement	215
Sentiers Bocage Pruilléen	425
Amicale de l'école	345
Anciens combattants	135
Défenses des cultures	105
Association Saint Joseph La Salle	55
Azimet 72	50
Le Mans Sarthe Vélo	150
Cartable pour le Sénégal	55

Ce budget a été mis en place dans un contexte de maintien des taxes locales votées depuis 2012.



L'Agence nationale de l'habitat (Anah)

L'Anah est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement et de l'Habitat durable, du Budget et de l'Economie. Sa mission est d'améliorer le parc de logements privés existants et d'accorder des aides financières pour travaux sous conditions, à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté. Ses axes d'intervention sont



la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées. Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de l'Anah en consultant le site internet ou au N° suivant 08 20 15 15 15.

Qualité de l'eau



Vous pouvez obtenir les derniers résultats connus de la qualité de l'eau de la commune en allant sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr. Pour cela vous devrez choisir la région Pays de Loire, le département de la Sarthe et indiquer la commune Pruillé-le-Chétif. Les

informations données donnent notamment le jour, l'heure et le lieu de prélèvement, les conclusions sanitaires (conformité bactériologique et physico-chimique et les différents paramètres analytiques (taux d'aluminium, d'ammonium, de chlore, etc.).

Journée citoyenne et appel au bénévolat



Des actions participatives et citoyennes organisées généralement sur une ou plusieurs journées dans l'année voient le jour dans certains villages de France. Elles ont pour thématique la réalisation de travaux de réparation, d'amélioration et d'embellissement des différents équipements des communes. C'est aussi l'occasion de tisser des liens de solidarité et de développer la convivialité. Pour le maintien du bien vivre dans notre commune, les élus souhaiteraient mettre en place cette journée citoyenne. Dans ce but, ils font appel aux bonnes volontés prêtes à s'investir dans cette action. Dans la mesure où ce souhait rencontrerait le succès recherché, un groupe de travail serait créé pour définir les différentes actions et leur planification.



D'autre part, les élus souhaiteraient pouvoir engager une action dans le but de maintenir notre label village fleuri-qualité de vie (1^{ère} fleur obtenue en 2013). Vos idées pour embellir le village seraient les bienvenues.

Enfin, la commune a la chance d'avoir au sein de ses associations des membres très actifs. Mais hélas, nous constatons l'insuffisance d'adhésion des pruilléens à leurs actions. Nous renouvelons l'appel à volontariat déjà réalisé lors d'un précédent bulletin.

Pour ces actions, si vous êtes intéressés, faites nous le savoir en s'adressant au secrétariat de la mairie. Dans la mesure où ces propositions rencontreraient un succès certain, la mairie organiserait alors une réunion publique pour en discuter.

Les transports urbains : desserte des communes du Bocage Cénomans

Suite à l'adhésion des 5 communes du Bocage Cénomans à Le Mans Métropole, cette dernière a organisé 2 réunions en avril et juin dernier.

La première avait pour objet de :

- Présenter aux représentants des communes l'organisation des transports urbains. Le Mans Métropole est l'autorité de transport et propriétaire des actifs (dépôts, matériels roulants, investissements informatiques,...). Elle confie, par délégation de service public, la gestion du réseau à un opérateur qui est actuellement la SETRAM, société d'économie mixte dont le capital appartient à 80% à LMM.
- D'annoncer les contraintes générales à l'organisation des transports dans des communes à faible population
- D'indiquer les grandes orientations des futures dessertes vers d'une part Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois et d'autre part vers Trangé, Chaufour-Notre-Dame et Fay.
- D'annoncer une ouverture de la ligne de bus en début d'année 2017. La date est liée à la livraison des véhicules de petit gabarit (9 places) nécessaires compte tenu de la voirie et du potentiel client. Le service de transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2017.
- D'annoncer que les voyages à vocation scolaire, actuellement assurés par le transport interurbain de la Sarthe (TIS), sont repris par LMM et continueront, dans le cadre d'un affrètement, à être assurés par les TIS.

Les deuxième rencontres ont eu lieu dans les communes et avec la présence des responsables de la SETRAM. Pour Pruillé-le-Chétif, elle s'est tenue le mardi 7 juin. Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur un projet d'itinéraire de ligne, sur l'offre voyage, sur les demandes émises par les représentants de Pruillé-le-Chétif. Il en ressort un accord pour l'organisation :

- D'une consultation des Pruilléens concernés par l'offre Transport.
- D'une réunion publique d'informations (fonctionnement de la ligne, tarification,...).
- D'une prochaine rencontre en septembre prochain entre LMM, La SETRAM et la mairie de Pruillé-le-Chétif.



Le déploiement de la fibre optique



Lors des réunions publiques « Fibre Optique » à Trangé et à Fay début 2016, il a été annoncé qu'une seconde réunion publique serait organisée en juin 2016 pour communiquer le résultat des études techniques. Le président du syndicat mixte « Sarthe Numérique » (ex « Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique »), vient de nous informer que cette réunion de juin a été finalement annulée et remplacée par :

- un envoi d'un courrier individuel aux personnes qui ne seront pas desservies par la fibre, ce courrier en expliquera la raison et abordera les pistes alternatives possibles (Wimax...).
- une nouvelle réunion publique en septembre ou octobre, pour les personnes se trouvant sur le tracé fibre retenu. Cette réunion se fera en parallèle des travaux de déploiement. Elle aura pour but de présenter les modalités plus « techniques » du projet avec la présence d'opérateurs. Le planning initial est respecté, les travaux seront engagés dès juillet et l'objectif de mise à disposition du réseau fibre pour fin 2016 est maintenu.

Le point sur le covoiturage



Depuis le 21 avril dernier, le dispositif « Coup D'Pouce » est installé. Cependant, l'efficacité du système a été perturbée à deux reprises à l'arrêt mairie, par une panne technique sur les avertisseurs lumineux fin avril et courant mai. Après l'intervention de la société chargée de la maintenance, tout est désormais opérationnel ! Nous prions les utilisateurs « pionniers » de nous excuser pour la déception engendrée.

Premier bilan : Nous avons un retour très positif des utilisateurs du service dans le sens Pruillé-le-Chétif le Mans. Tous les témoignages signalent qu'en moins de 3 minutes les valeurs de solidarité et d'entraide des automobilistes pruilléens se manifestent : bravo !

Par contre, dans le sens du retour, le temps d'attente est plus long à l'arrêt « Coup D'Pouce » de La Croix Georgelette : une attente d'un quart d'heure minimum est souvent signalé. Le positionnement de ce point d'arrêt est peut-être à revoir pour améliorer la visibilité et la praticité de la prise en charge. Nous en discuterons prochainement avec nos partenaires dont le Pôle métropolitain Le Mans - Sarthe qui a co-financé Coup D'Pouce.

Nous arrivons dans les beaux jours, l'offre de transport par bus (TIS) va diminuer. Nous encourageons donc jeunes et moins jeunes à oser le covoiturage spontané de proximité !

Vous serez très agréablement surpris par l'accueil qui vous sera réservé et par l'efficacité du système. N'hésitez pas à promouvoir ce covoiturage spontané, n'hésitez pas à l'utiliser, n'hésitez pas à faire



clignoter le panneau lumineux : les automobilistes y sont attentifs et seront heureux de vous rendre « un coup d'pouce ».

Nous vous invitons à faire part de vos suggestions et retours d'expériences à l'adresse mail dédiée à cet effet : coupdpouce@paysdumans.fr ou bien en appelant la mairie au 02 43 47 18 73.

Pour plus de renseignements :
<http://www.paysdumans.fr/projets/coup-dpouce>

L'avancement du projet PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le Conseil Communautaire après avoir arrêté, le 31 mai dernier, le projet du PLUI et l'avoir envoyé aux personnes publiques associées pour consultation, organisera une réunion publique dans chacune des communes de la CCBC dans la première quinzaine de septembre. A compter de mi-septembre, débutera l'enquête publique d'une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur aura alors un mois pour constituer son dossier avant de le transmettre à la commission PLUI. L'approbation du plan de zonage deviendra effective au 31 décembre 2016.

Le TEM (temps éducatif municipal)

Pour clôturer l'année scolaire cette année au Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, nous avons organisé un pot de fin d'année. La mairie a convié les parents et les enfants à une projection des activités de l'année écoulée et nous avons pu répondre à diverses questions concernant le déroulement envisagé des TEM pour la rentrée de septembre.

95% des enfants scolarisés à l'école ont fréquentés le TEM. Nous constatons une hausse par rapport à l'année précédente.



Partie de volley



Jeux d'adresse



Cours de cuisine



Jeu d'osselets

Plusieurs activités sont en place depuis septembre dernier :

- des ateliers court-métrages animés par Stéphanie : réalisation avec les enfants, d'un clip pour les vœux...
- des jeux extérieurs animés par Stéphane: hockey sur gazon, golf, basket, foot et d'autres sports...
- des jeux intérieurs animés par Basile : judo, kung-fu, jeux d'équilibre...
- des jeux de société animés par Gérard : jeux d'échecs, de dames, osselets, petits chevaux...
- des ateliers cuisine animés par Véronique et Thierry. Lors de ces ateliers, les enfants ont élaboré des pâtisseries et des pizzas vendues ensuite aux familles. Un beau succès qui permettra, suite aux choix des enfants, de financer deux tables de ping-pong, des filets de but de foot, des ballons, du matériel de jonglage...
- des activités pour les enfants de la maternelle proposées par Nelly, Dominique, Céline et Véronique : autour des différents thèmes Noël, Pâques, fêtes des mères et des pères.
- des séances de sports pour les enfants de la maternelle animées par Basile et Stéphane : jeux d'adresse, d'éveil et de plein air.
- des animations autour du livre assurées par Dominique.

La municipalité a mis en place un comité de pilotage du TEM constitué des représentants de parents d'élèves, des délégués de classe, de l'équipe enseignante, du représentant l'éducation nationale et de la commission scolaire municipale. Ce comité a pour mission de définir les objectifs du temps municipal. Lors de ces réunions, des propositions d'amélioration ont été suggérées et seront prises en compte pour la prochaine rentrée.

Les animateurs des TEM et de la commission scolaire vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous en septembre prochain.

L'aménagement sécuritaire des routes de Rouillon et Trangé

Après avoir définitivement arrêté le projet d'aménagement, nous avons lancé, dès début juin, les travaux préparatoires.

Ainsi, des séparateurs de voie étaient mis en place pour simuler les futures chicanes et écluses et connaître l'avis des riverains et les difficultés rencontrées.

D'autre part depuis mi-juin, l'entreprise Garczynski assure le remplacement des canalisations d'eau potable vieilles de 50 ans par des tuyaux en polyéthylène enterrés à 1.00ml environ. Cette opération, financée par le SMAEP, sera terminée fin juillet 2016.

Le DCE (dossier de consultation des entreprises) concernant la réalisation de la chaussée est lancé depuis le 1 juin. Les entreprises avaient jusqu'au 1 juillet 2016 pour répondre. L'analyse des offres se fera dans la première quinzaine de juillet. Dès début septembre, est prévue une première phase de travaux, allant du carrefour des routes de Trangé et de Rouillon au panneau d'entrée d'agglomération de ces mêmes routes.



Route de Rouillon



Route de Trangé

Le Centre d'Echanges Internationaux

L'association CEI recherche tous les ans des familles bénévoles souhaitant accueillir des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises pendant leurs études scolaires. Si vous êtes intéressés par cette demande, nous vous proposons de contacter directement l'association à l'adresse suivante :

CEI-Centre Echanges Internationaux 15, Rue du Haut Pignon, 72650 La Chapelle St Aubin, tél : 06 73 10 74 65, e-mail : ch.emery@wanadoo.fr.



De jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

L'information aux utilisateurs des quais à déchets verts

Les quais à déchets verts étant situés à proximité d'une zone d'habitation, nous vous demandons, pour le bien être des riverains, de respecter les consignes suivantes :

- Favoriser les décharges entre 9h00 et 18h00 notamment pour les véhicules remorquant.
- Rouler au pas sur la voie d'accès.
- Décharger vos déchets verts en minimisant le bruit (coups de pelles sur le métal, auto-radio...)
- Respecter les consignes de tri (uniquement réservé au dépôt des déchets verts).
- Maintenir la propreté du site.

D'avance, pour eux, merci !



Le rappel aux propriétaires de chiens

Avec insistance, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent assumer le ramassage des crottes de leurs animaux. En effet, nous constatons, en de nombreux endroits de la commune, que ce devoir de citoyen n'est absolument pas appliqué. Ce manque de civisme nuit désagréablement à la bonne cohabitation entre pruil-léens.



Les courses cyclistes du dimanche 5 juin

Le dimanche 5 juin, 150 coureurs cyclistes ont sillonné les routes de Pruilé-le-Chétif sous un temps plutôt clément. Trois courses, organisées par le club MSV (Le Mans Sarthe Vélo), ont rythmé l'après-midi : une pour les départementaux D3 et D4 dont le départ a été donné à 14h, suivi à 15h45 d'une mini Keirin réservée aux enfants, puis d'une dernière à 16h15 pour les départementaux D1 et D2. Le circuit sélectif de 7 Kilomètres (route de Fay, Route du champ de la bruyère, Route de Trangé), a été particulièrement apprécié par les grimpeurs. «Un circuit digne d'un championnat» comme le soulignait André Paulouin, le président du club organisateur... à suivre donc pour une prochaine édition...



Pruillé-le-Chétif : Un précieux paysage



Le village vu des Hauts bois

Le paysage à Pruillé-le-Chétif nous est particulièrement précieux car nous avons la chance de vivre dans un environnement exceptionnel.

La situation relativement haute du territoire et ses espaces vallonnés nous offrent des perspectives sur des horizons dégagés.

Les 28 kilomètres de chemins parcourant notre campagne nous permettent de l'arpenter, en marchant, en courant, en pédalant, en chevauchant. Cette chance nous la devons aux anciens occupants qui ont façonné le territoire pendant des siècles de labeur.

Plus récemment à partir de 1977 la commune et les associations se sont mobilisées quand se profilaient les bouleversements des remembrements induits par la construction de l'autoroute. Ils ont ainsi réussi à repousser ce dernier aux limites des communes afin d'éviter le morcellement des exploitations et des bois. Cette défense de l'intégrité du territoire et de ses spécificités a été menée par les corporations agricoles locales et un ensemble d'habitants motivés. Les premières associations de préservation de l'environnement ont activement participé à ce travail ;



Chemin de la Forfaitière

un aspect peu connu des récents habitants de Pruillé-le-Chétif.

Au nombre d'autres actions associatives physiquement assumées par les bénévoles avec la municipalité, notons la préservation de nos chemins ruraux et de leurs haies ; la plantation de nouvelles haies (plus de 2000 arbres et arbustes) et la création de chemins botaniques. En 1980 une autre action associative emblématique a été la création d'un premier jardin public, également premier espace vert communal situé face à l'église sur un terrain destiné primitivement à une construction pavillonnaire, il a ainsi été répondu à la nécessité d'un espace de jeux et de respiration. Il serait trop long d'énumérer toutes les actions ayant participé à maintenir le charme de Pruillé-le-Chétif.

Dès 1977 Vivre à Pruillé fut la première association environnementale, très vite relayée par l'Association des Sentiers du Bocage Pruilléen, elles ont beaucoup travaillé avec les municipalités successives pour protéger notre caractère rural.

► Désormais, nos élus ont repris le flambeau mais des bénévoles donnent encore de nombreux coups de main et aujourd'hui la prise de conscience de la majorité des habitants est générale. Une réflexion plus large est maintenant menée avec les communes voisines dans le cadre de divers plans de développement et de protection. Très tôt les réglementations ont évité le mitage des terres par des constructions éparpillées et un périmètre urbain est défini pour densifier le bourg.

Pruillé-le-Chétif maîtrise son développement urbain et paysager. Un des enjeux essentiels étant le maintien des terres agricoles, grignotées ailleurs par la pression urbaine et commerciale (70 000 hectares par an dans l'exagone).



Sur les sentiers de la nature

Il ne faut jamais oublier que le paysage est géré et entretenu par le travail des paysans, agriculteurs et éleveurs. Il est impossible d'imaginer, malgré les difficultés économiques liées à la mondialisation pesant sur eux, qu'ils puissent disparaître victimes de la concurrence des pays à faible coup de main d'œuvre. La nature serait immédiatement reprise par la friche, les ronces, puis par des forêts inextricables.

Pour conclure comprenons que le patrimoine global de Pruillé-le-Chétif, dépend de chacun d'entre nous et de l'image que notre espace de vie offre à l'extérieur. Il convient donc de continuer à respecter son unité et son harmonie.

Texte et photos : Rémy de Pruillé-le-Chétif

Si vous souhaitez à votre tour proposer un article sur un fait historique, artistique, propre à la commune, alors n'hésitez pas à nous l'adresser par mail au secrétariat de mairie.

Après obtention de l'avis favorable du comité de lecture, votre article sera publié. Bien entendu, vous en serez informé au préalable.

Alors à vous de jouer avec crayons et appareils photo !



Vue depuis la route de Fay



Vue du chemin des Trébins vers Allonnes

Les réalisations du 1^{er} semestre 2016



Chemin pédestre à proximité de la maison des abeilles : installation de fascines



Enlèvement de la cabine téléphonique



Recherche des causes des fissures



A l'école J.Y. Cousteau, les bénévoles de l'ASP ont retracé les limites du terrain de sport. Merci pour ce temps donné à la commune



Route de Saint-Georges-du-Bois : enfouissement des réseaux et pose de nouveaux candélabres



Passerelle actuelle



Passerelle avant travaux



Après intervention des bénévoles

La passerelle des éclos qui enjambe l'Orne Champenoise nécessite une restauration. Au préalable, une quinzaine de bénévoles ont entrepris le débroussaillage de la zone nécessaire avant toute intervention. Merci à eux d'avoir réalisé ce chantier physique !

Les assistantes maternelles manquent à Pruillé-le-Chétif

Le nombre d'assistantes maternelles agréées sur la commune de Pruillé-le-Chétif est resté stable pendant longtemps. Il connaît désormais une baisse depuis plusieurs années. Face à l'installation de nouvelles familles, il est loin de suffire aux besoins de la population. Le territoire est caractérisé par une forte activité professionnelle des parents de jeunes enfants, La Maison de la Petite Enfance (MPE) ne peut pas combler tous les besoins (places limitées). L'accueil au domicile de l'assistante maternelle est également très apprécié parce qu'il offre une amplitude horaire plus large, pour son aspect « petit groupe » et un accueil plus individualisé.

Le métier a beaucoup évolué depuis la convention collective de 2004. Aujourd'hui, le statut de cette profession est plus reconnu, et bénéficie de plusieurs avantages (formation continue, congés payés, régime fiscal particulier). Les professionnelles sont reconnues par un agrément et sont accompagnées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) rattachée au Conseil Départemental, et par des initiatives locales comme les Relais Assistantes Maternelles.

Le Relais du Bocage, implanté au sein de la Maison de la Petite Enfance, a accompagné, en 2015, 83% des assistantes maternelles du territoire, sur des questions liées à l'accueil de l'enfant, à son éveil, ou encore au contrat de travail. L'accompagnement consiste à proposer des rencontres et des activités collectives régulières (jeux, soirées thématiques, temps festifs, spectacles, etc.). Il est aussi possible d'avoir des rendez-vous individualisés tout au long de l'année pour échanger sur une éventuelle difficulté, ou simplement sur le quotidien du travail à domicile auprès de jeunes enfants.



Les assistantes maternelles de Pruillé-le-Chétif bénéficient de la proximité de ce service pour se rassembler avec les enfants, en moyenne deux fois par mois. La responsable du Relais, éducatrice de jeunes enfants, reçoit sur rendez-vous. Les permanences téléphoniques des mercredis et des vendredis permettent aussi de répondre rapidement à une interrogation.

Le Relais et la PMI sont disponibles pour répondre aux questions des éventuelles candidates à l'agrément.

Permanence téléphonique du Relais du Bocage :

Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 18h ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h.

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi.
Téléphone : 02 52 19 21 80 option 2
Courriel : rampe-ccbc72@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site :

www.cc-bocage-cenomans.fr
rubrique petite-enfance.

Amicale de l'école Jacques-Yves Cousteau



Une nouvelle année scolaire s'achève. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui se mobilisent afin que toutes nos manifestations s'organisent et se déroulent le mieux possible.

Ces mêmes personnes permettent à l'Amicale de perdurer et à nos enfants de profiter des projets et sorties pédagogiques organisés par les enseignants.

L'année 2016 a commencé par notre repas dansant, le samedi 30 janvier 2016. Cette soirée, sur le thème campagnard, a attiré les amateurs de marmite sarthoise. La décoration, l'ambiance champêtre et l'animation ont contribué à faire de cette soirée un moment très convivial.

Nous espérons nous retrouver nombreux pour la prochaine soirée dansante !

Le Vendredi 18 Mars, a ensuite eu lieu le traditionnel Carnaval. Comme chaque année, au rythme de la musique, les enfants ont suivi le bonhomme carnaval dans les rues de Pruillé-le-Chétif jusqu'au stade où le Super héros confectionné par les CM2 a été brûlé. L'Amicale a ensuite offert un goûter à tous les élèves de l'école.

Durant le mois d'avril, nous avons proposé à toutes les familles de l'école de grands sacs isothermes décorés des dessins des enfants ainsi que de petits lunches bag aux dessins amusants. Cette opération a relativement bien marché.

Chers parents, à la rentrée 2016, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de vous tous et de vos idées.

L'Amicale des parents d'élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau.

Date à retenir : Assemblée générale :
lundi 26 septembre (salle d'Asnillé).

Les solutions des mots croisés de la page 24

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
T	R	A	F	I	C	O	T	A	S
Y	O	L	E		A	R	E	N	E
R	U	I	N	E	N	T		S	A
A	C	T	I	V	A	I	S		U
N	O	E	L		L	E	U	R	
N	U		S	A	I	S	I	E	S
I	L	E		U	S		V	U	E
S	A	T	U	R	E		E	S	T
A	I	R		A	N		U	S	
I	T	E	M		T	A	R	I	S

Azimut 72



Le dimanche 10 janvier 2016, Azimut 72 a organisé sa 2^e édition de la Randonnée Orientation SOT (Sarth'Orientation Tour)

Les parcours concoctés par l'association AZIMUT72 ont été appréciés par les 105 équipes de rand'Onneurs (soit

plus de 200 participants) qui ont sillonné les chemins de Pruillé-le-Chétif. Cette année, une nouvelle zone de notre commune a été explorée grâce aux propriétaires qui ont mis leurs chemins, champs ou parcs à disposition. Les rand'Onneurs ont ainsi pu découvrir des secteurs uniquement accessibles à cette occasion.

Cette épreuve était ouverte aux familles et aux sportifs de tout niveau : la bonne humeur et les sourires étaient de la partie, en plus d'une météo particulièrement clémente le temps de l'épreuve.

Azimut 72 vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 3^e édition de cette épreuve avec de nouveaux lieux à découvrir...

Plus de détails sur : www.azimut72.fr/news/230-sot-pruille-on-a-evite-la-pluie

L'école Jacques-Yves Cousteau

Une année scolaire s'achève et les 110 élèves vont pouvoir se reposer après avoir bien travaillé.

Cette année fut encore riche de projets. En effet, nous avons travaillé avec deux comédiennes du théâtre de l'Enfumeraie. Elles nous ont aidés à monter un spectacle « Le voyage d'Ulysse ». Les élèves sont devenus de véritables acteurs et ont transporté les parents dans une véritable aventure.

Par ailleurs, les chefs d'œuvre des élèves ont été exposés le 6 juin à l'école. Cette année, le thème travaillé était « Les quatre éléments ».

Enfin, une action menée par les élèves de CP en lien avec la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux) et financée par la CCBC a permis de construire un hôtel à insectes. Ce dernier a été installé dans la cour de récréation près du potager.

Nous avons terminé par la fête de l'école le 25 juin.



Nous remercions les élus pour leur soutien, les membres de l'Amicale des parents, les représentants de parents d'élèves, les parents qui ont donné de leur temps ou qui ont participé aux actions menées par l'Amicale, Hélène Pageau de l'association « Lire et Faire lire », les membres de l'association du tennis de Pruillé-le-Chétif, Elodie, Virginie et M. Bohec.

Grâce aux actions de chacun, nous permettons aux élèves de découvrir, d'apprendre, de partager... de devenir les futurs citoyens de demain.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous le jour de la rentrée le 1^{er} septembre.

L'équipe enseignante

Sentiers Du Bocage Pruilléen



Le plaisir de randonner a encore réuni en ce début d'année de nombreux participants. 2016 a démarré par la traditionnelle rando-galette à Pruillé-le-Chétif, puis nous avons sillonné les nombreux sentiers et allées de l'Arche de la Nature à Changé et découvert l'itinéraire de la butte d'Auvours à Yvré-l'Évêque. Avec le printemps, des sorties plus lointaines nous ont emmenés entre autres dans le sud Sarthe sur les chemins de Mayet, puis au milieu des vergers d'Yvré-le-Polain et enfin à travers le vignoble de Marçon. Le semestre s'est achevé par une randonnée sur les sentiers côtiers du Cap de la Hague dans le Cotentin.

Cependant pour continuer à profiter des sentiers, il faut les maintenir en bon état. Au cours de ce semestre, le nettoyage des fossés et allées, la tonte printanière et le débroussaillage du chemin bordant l'Orne Champenoise ont été effectués dans nos chemins communaux.

Nous fêterons cette année le 40^e anniversaire de leur création.

C'est en 1975, à l'initiative de l'Association Sarthoise des Chemins de Petites Randonnées, que les premiers travaux de défrichements ont été réalisés sur

les communes de Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois, marquant ainsi le début des premiers itinéraires de petites randonnées en Sarthe.

Ces chemins furent inaugurés le 3 septembre 1976 et pour marquer cet événement, les associations de randonnées des SBP de Pruillé, ASCPR du Mans et DLPA de Saint-Georges vous invitent à participer à :

« **Chemins en Fête** » le samedi 8 octobre 2016.

Le programme de cette manifestation sera le suivant :

► **9h30** : Randonnée pédestre de 15 km à la découverte des chemins de Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois, avec pique-nique tiré du sac.

► **15h00** : Balade familiale de 3 km avec des histoires contées et chantées par la Compagnie Théâtrale du Merle Blanc.

Cette journée se terminera par un pot de l'amitié à la salle des fêtes où une exposition retracera l'histoire de ces sentiers.

L'association des Sentiers du Bocage Pruilléen vous souhaite de bonnes vacances d'été avant de vous retrouver le 8 octobre pour « Chemins en Fête ».



Généralisations Mouvement



Notre association organise divers activités pour donner un peu de bonheur à ses adhérents :

► Une réunion ludique tous les deuxièmes jeudis de chaque mois. (Jeux, goûter).

► Une séance de thaï chi (gymnastique douce) tous les mardis à 9 heures.

► De nombreux voyages organisés.

► Un repas annuel très festif (le dernier a eu lieu le 19 mai dernier).

► Une nouvelle activité sera organisée en septembre : le bowling.

On envisage une formation informatique à partir de septembre.

Nous vous souhaitons à tous un bon été et vous rappelons qu'il n'y a pas d'activité en juillet et août.

Pour obtenir plus de renseignement ou s'inscrire, vous pouvez me contacter au 02 43 28 77 59.

M. PEAN, président de l'association

Familles Rurales



À l'heure des vacances d'été, voici un bilan de l'année 2015/2016 pour notre association Familles Rurales.

Nous avons dû arrêter 2 cours de danse (groupe adultes/ados et 1 groupe enfants). Il ne reste donc plus qu'un seul cours de danse pour les enfants de 5 à 10 ans le mercredi de 17h30 à 18h30.

Nous avons également dû annuler l'activité « théâtre enfants » faute d'inscrits.

Le cours de zumba a connu une baisse constante d'inscriptions depuis 2 ans. Nous ne le reconduirons pas l'année prochaine.

Après ces constats assez moroses, il y a quelques nouvelles positives :

► la nouvelle activité proposée depuis septembre (gym posturale) le lundi de 20h30 à 21h30 a rencontré un beau succès.

► Le cours de renforcement musculaire (mardi de 20h30 à 21h30) a vu le nombre de participants augmenter ainsi que le judo enfants (mercredi de 14h à 15h).

► Le théâtre adultes continue sur sa lancée et a donné 3 représentations à Pruillé-le-Chétif où le public était au rendez-vous. La troupe « recrute » de

nouveaux comédiens suite à des départs, alors profitez-en...

Voici les nouvelles activités que nous proposons à la rentrée :

► **Cours d'œnologie** à raison de 5 séances de 2h, le vendredi à 18h30 à la salle associative à une fréquence de 1 séance par mois au prix de 120 euros pour les 5 séances. Ce sera l'occasion pour les amateurs de vin, de découvrir ou mieux connaître les principaux cépages, les techniques de dégustation, le vocabulaire du vin, savoir acheter, conserver le vin....

► **Cours d'informatique** : le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle du conseil municipal, cours destinés plutôt à des débutants. Ces cours auront lieu sur un trimestre.

► **Activités multisports pour les ados (11/15 ans)** : nous proposons cette activité une fois par mois, le mercredi de 15h à 17h. Au programme, courses d'orientation, parcours sportifs, endurance, tout en privilégiant l'esprit d'équipe et le respect.

► **Théâtre enfants** : nous souhaitons relancer cette activité qui aura lieu le mardi de 17h15 à 18h15 ainsi que la **danse modern jazz** adultes/ados le mercredi de 18h30 à 19h30.

Nous espérons que ces nouvelles activités répondront à vos attentes et vous donneront entière satisfaction.

Toutes nos activités reprendront la semaine du 5 septembre à l'exception des cours d'œnologie (16 septembre) et **notre Assemblée Générale se tiendra le 13 septembre à 20h30.**

Avant de vous retrouver nombreux en septembre, tous les membres du bureau Familles Rurales vous souhaitent de belles vacances.





Les activités du TCP ont repris début avril.

Dix séances d'une heure ont été dispensées jusqu'à fin juin 2016 pour 55 passionnés répartis en 8 groupes chaque lundi, mardi, jeudi et samedi après-midi par Marc GANDON et Jordan DORIGNY-CUELLO, Assistants Moniteurs de Tennis.

Les 55 licenciés étaient composés de 10 filles, 29 garçons, 8 femmes et 8 hommes.

D'autre part, 24 élèves de CE1 et CE2 de l'école Jacques-Yves COUSTEAU ont pu découvrir le tennis durant les mois de mai et juin avec 6 séances d'une heure sous la responsabilité de Mouhoub CHEHIBI, Diplômé d'Etat,

Le TCP a engagé 3 équipes au championnat de printemps : 1 équipe femmes, 1 équipe hommes et 1 équipe mixte.

Le tournoi interne du TCP a été renouvelé : les finales auront lieu le samedi 2 juillet 2016.

Le traditionnel barbecue se déroulera le dimanche midi 4 septembre 2016.

Comme nos 80 adhérents, n'hésitez pas à vous inscrire au TCP. Venez découvrir les bienfaits du tennis : la coordination, l'adresse, la précision, la vitesse, la concentration. Le tennis permet aux jeunes enfants de développer leurs habilités motrices.

Le TCP est un club familial parmi un agréable cadre champêtre.

Les membres du comité de direction du TCP vous souhaitent de bonnes vacances.

Contact : Régis CHARLES au 06 31 96 56 58 ou regis.charles2@orange.fr



Une nouvelle saison vient de se terminer et les résultats ne sont pas ceux espérés. La situation des jeunes et des vétérans est satisfaisante mais les résultats des séniors n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Suite à notre relégation en 3^e division, nous espérons jouer les premiers rôles. Toutefois, rapidement nous avons constaté que notre effectif de joueurs séniors était limité et qu'il serait difficile d'aligner deux équipes. Aussi, nous nous sommes rapprochés du club de Saint-Georges-du-Bois afin de constituer une entente pour notre équipe B. Malgré ce problème d'effectif, la première partie de saison de l'équipe A fut positive et nous étions classés en milieu de tableau. Par contre, la deuxième moitié fut nettement plus difficile et l'équipe a chuté au classement malgré l'investissement de son entraîneur. La saison pour l'équipe B fut délicate surtout au début où nous avons dû déclarer forfait une fois et solliciter le report de matchs car nos effectifs étaient très limités. Aussi compte tenu des problèmes, les résultats ont été plutôt positifs et les joueurs sont restés investis jusqu'à la fin de saison. Les saisons se suivent et se ressemblent pour les vétérans. Les valeurs de convivialité et de plaisir sont toujours présentes et cela se ressent sur les résultats. Concernant le classement, l'équipe est devancée par des grosses écuries et elle a réussi à se qualifier pour une finale de coupe. Les jeunes pousses qui ont évolué avec le club de

Saint Georges du Bois ont continué de progresser et l'équipe U11 a même atteint une finale départementale. Nous avons maintenant plus d'une vingtaine de joueurs en jeu réduit et nous souhaiterions que la hausse des effectifs continue.

Concernant les catégories de foot à 11, nous avons continué à faire partie de l'UFC 309 BC.

Pour l'avenir du club et tenant compte du fait que nous avons de plus en plus de problèmes d'effectifs dans différentes catégories ; nous nous sommes rapprochés du club de Saint-Georges-du-Bois en début de saison. Grâce à des échanges constructifs et respectueux depuis le mois de novembre 2015, l'idée de fusion et de mutualisation des atouts des 2 clubs est très vite ressortie.

Aussi, le 29 mars 2016 a été voté la dissolution de l'ASP après plus de quarante ans d'existence (création en 1973). Ensuite, le vendredi 22 avril 2016, a eu lieu l'assemblée générale ayant voté la constitution du FC Saint-Georges Pruillé (FCSGP).

Ce nouveau club va permettre de garder et de pérenniser la pratique du football sur les communes de Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois. C'est pour nous, l'enjeu principal de cette fusion-création.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et toutes, et nous espérons que vous continuerez de soutenir notre club sous ses nouvelles couleurs, sang et or.



DRONE ET JEUX VIDÉO (20 PLACES)
Création de jeux vidéo, drone, code et programmation...

LES APPRENTIS JOURNALISTES (20 PLACES)
Ateliers photos et vidéos, films d'animation, ...
Radio, reportages

L'ACADÉMIE DES SPORTIFS (20 PLACES)
Jeux collectifs et coopératifs : Kinball, Tchoukball, Torball... Crosses québécoises, disc-golf...

Pour l'été 2016, LEJ ouvre ses portes au Groupe scolaire « Trompe souris » à Saint-Georges-du-Bois pour les enfants de 4 à 12 ans.

L'Accueil de loisirs, du jeudi 7 juillet au vendredi 5 août 2016, de 9h à 17h (accueil possible dès 8h et jusqu'à 18h...

Des mini-séjours à Roëzé-sur-Sarthe (Base de loisirs Francas) pour les 6-12 ans du 11 au 15 juillet 2016 (5 jours/4 nuits) et du 25 au 29 juillet 2016 (5 jours/4 nuits).



Cartable pour le Sénégal



L'association Cartable pour le Sénégal a partagé avec les élèves de l'école primaire le repas du mardi 24 mai 2016. En partenariat avec le cuisinier, six membres de l'association ont préparé le plat typique du Sénégal : le Thieboudienne (Riz au poisson et légumes). Le repas savouré, les élèves ont pu admirer des pho-

tos montrant la vie des enfants et des villageois Sénégalais, les questions ont fusé et le remerciement des élèves nous ont très touchés.

Ce deuxième repas nous incite à renouveler cette expérience culinaire et culturelle l'an prochain.



Ce premier semestre 2016 a été, une fois encore pour le comité des fêtes, l'occasion de réunir les habitants de la commune et des communes avoisinantes pour des rencontres ludiques. Après un repas à base de tripailles qui a fait le bonheur de 40 convives, ce n'est pas moins de 28 équipes qui se sont données rendez-vous pour participer au concours de belote. Au petit matin, chacun est reparti satisfait d'avoir passé une bonne soirée. Une fois de plus, le beau temps n'était pas au rendez-vous pour le « Bric à Brac » du dimanche 22 mai. Souhaitons que pour le concours de pétanques du 18 juin le temps nous sera plus clément.

A lire avec toute l'attention qui s'impose : fin septembre 2016, se tiendra l'Assemblée Générale du Comité Des Fêtes à laquelle vous êtes tous conviés. A cette occasion, le Président ainsi que certains membres du bureau ne souhaitent pas renouveler

leur mandat. C'est pourquoi, en l'absence de volontaires pour continuer à faire vivre le CDF, ce dernier sera contraint d'arrêter toutes les activités à savoir : les illuminations du village pour les fêtes de fin d'année, la soirée « Noël » pour les enfants du village, marché de Noël, concours de belote, bric à brac, concours de pétanque, la soirée spectacle, etc.

Tous ces événements ludiques créent un lien social entre les habitants de la commune et participent au vivre mieux entre les générations. Il serait regrettable que tout s'arrête par manque de bénévole. A méditer : l'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise ?

Bonnes vacances à tous !



Dates 2^{ème} semestre 2016 à retenir

Date	Organisateur	Manifestation
Dimanche 4 septembre	Tennis Club Pruilléen	Barbecue
Mardi 13 septembre	Familles Rurales	Assemblée générale
Lundi 26 septembre	Amicale de l'école J.Y. Cousteau	Assemblée générale (salle d'assemblé)
Fin septembre	Comité des Fêtes	Assemblée générale
Dimanche 2 octobre	Centre Communal d'Action Sociale	Repas amical des anciens de la commune
Samedi 8 octobre	Sentiers du Bocage Pruilléen	Chemins en fête
Dimanche 20 novembre	Amicale de l'école J.Y. Cousteau	Bric à brac (salle d'animation rurale)



Un hôtel à insectes :
c'est quoi ?



C'est un refuge pour les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...) et les insectes prédateurs (les coccinelles qui se délectent de pucerons...). C'est un lieu d'hébergement pour les insectes auxiliaires qui sont les grands alliés du jardinier.
Merci à Francis de Pruillé-le-Chétif pour son action bénévole : fabrication et installation sur le chemin pédestre d'un hôtel à insectes permettant à tous d'observer le comportement de ces petites bêtes.

Les mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

- 1- Manigancas
- 2- Embarcation - aire sablée
- 3- Misent sur la paille - possessif
- 4- Accélérais
- 5- Fête - pronom
- 6- Qui laisse tout voir - surprises
- 7- Terre encerclée - coutumes - site
- 8- Remplit à l'excès - cardinal
- 9- Apparence - cycle - tradition
- 10- Question - asséchés

Verticalement :

- A- Fis souffrir
- B- Chantait tendrement
- C- Couché - individu
- D- Greniers à foin
- E- Intra muros - auréole
- F- Acheminent
- G- Plantes à fleurs
- H- Règle - spectateur
- I- Périodes - réalisé
- J- contenant - manche